

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 janvier 2008

TARIFS RÉGLEMENTÉS D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ - (n° 565)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 8

présenté par

M. Daniel Paul, M. Chassaigne, M. Gosnat et Mme Buffet

-----  
**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant :**

Avant le 1<sup>er</sup> juillet 2010, le Gouvernement dépose devant le Parlement un rapport relatif à l'évolution des tarifs et de l'emploi depuis l'ouverture à la concurrence du secteur énergétique.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les auteurs de cet amendement souhaitent que les conséquences de l'ouverture à la concurrence du secteur énergétique, en raison des enjeux qu'ils représentent, soient clairement présentées.